

## SOMMAIRE

Préface .....	p. 9
I. L'importance de la doctrine du jugement éternel .....	p. 19
II. L'âme de l'homme a-t-elle une existence éternelle ? .....	p. 27
III. Réfutation du conditionnalisme .....	p. 37
IV. Quelle attitude convient-il d'adopter à l'égard des croyants qui doutent de l'éternité des peines ? .....	p. 73
Bref aperçu historique concernant la doctrine du jugement éternel .....	p. 85

## I. L'IMPORTANCE DE LA DOCTRINE DU JUGEMENT ÉTERNEL

Certains estiment que le croyant, étant à l'abri du jugement éternel, n'a pas à se soucier de cette question. Peu lui importerait, en effet, que les méchants soient tourmentés aux siècles des siècles ou cessent d'exister un jour ; par conséquent, à leur avis, il serait loisible à chacun de penser ce qui lui semblerait bon à cet égard.

Certes, le sujet est aride. Néanmoins, l'Écriture elle-même déclare que le jugement éternel fait partie du fondement de la doctrine chrétienne. En effet, on lit en Hébreux 6. 1-2 : « C'est pourquoi laissant la parole du commencement du Christ, avançons vers l'état d'hommes faits, ne posant pas de nouveau le fondement... de la doctrine... de la résurrection des morts et du jugement éternel ».

Il importe donc que nous prenions la peine de considérer attentivement la révélation biblique sur ce sujet. Le fait même que Dieu nous communique ses pensées sur la félicité et le jugement à venir, constitue un privilège et un signe de l'intimité de ses relations avec nous, ses enfants. Si Abraham, averti du jugement qui allait fondre sur Sodome et Gomorrhe (Gen. 18. 17), intercéda pour les justes habitant ces deux villes et fut exaucé, combien plus encore les croyants d'aujourd'hui, connaissant le sort effrayant

qui attend les incrédules, annonceront-ils l'évangile de la grâce de Dieu aux pécheurs, afin qu'ils soient délivrés de la colère qui vient (1 Thess. 1. 10).

D'autre part, si nous acceptons cette vérité fondamentale du jugement éternel, nos actions de grâces monteront avec plus de ferveur vers l'auteur de notre salut éternel. Nous apprécierons l'immensité de la grâce dont Dieu a usé envers nous, en nous donnant la vie éternelle par la foi en Christ. Notre cœur sera davantage étreint par la contemplation des souffrances que notre cher Sauveur a endurées, lorsqu'il a subi à notre place la colère de Dieu qui aurait dû demeurer sur nous.

Cela nous amène à examiner en quoi la pensée que les méchants cesseront d'exister, porte atteinte à l'œuvre de la croix et en ébranle le fondement même.

N'oublions pas que le péché est la transgression de la loi spirituelle de Dieu. L'homme, fait à l'image de Dieu, destiné à durer éternellement comme Dieu et à jouir d'une félicité infinie avec lui, est soumis à cette loi. Lorsqu'il la transgresse, il se révolte contre Dieu, il l'offense ; il porte atteinte à l'ordre de Dieu ; il foule aux pieds sa sainteté ; il se rebelle contre son Créateur. Le péché est une chose horrible aux yeux de Dieu ; il est contraire à son essence, qui est lumière. C'est pourquoi Dieu ne peut tolérer le péché et doit le châtier. La punition est à la mesure de l'offense : elle est infinie, comme l'offense est infinie. Le châtiment du péché, son salaire, c'est la malédiction de Dieu (Gal. 3. 10) et la mort (Rom. 6. 23). Si nous comprenons la gravité du péché aux yeux de Dieu, nous admettrons aussi le châtiment qu'il mérite.

Or voici que Dieu, dans sa grâce et son amour, a trouvé un moyen de sauver les pécheurs de leur état de perdition, sans déroger pour autant aux exigences de sa justice et de sa sainteté : Il a envoyé son Fils unique ici-bas, Jésus Christ, qui a pris sur lui nos péchés et les a expiés en donnant sa vie pour nous sur la croix, subissant à notre place le châtiment que nous avons mérité : œuvre infinie, accomplie par un Être infini, pour nous délivrer d'un jugement infini.

S'il a fallu que le Fils de Dieu devînt un homme, un homme de douleurs, s'il s'est anéanti lui-même, s'il a été obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, s'il a connu, comme homme parfait, l'abandon de Dieu parce qu'il était fait malédiction pour nous, s'il a reçu le salaire du péché, parce qu'il était fait péché pour nous, c'était afin que le péché fût expié, que les droits de la justice, de la sainteté et de la gloire de Dieu fussent rétablis et que, d'autre part, Dieu pût faire grâce aux pécheurs. La grandeur du sacrifice, la valeur infinie de la Victime expiatoire, la rigueur du jugement qui l'atteignit, nous font mieux comprendre la gravité du péché qui devait être expié et l'étendue de la perdition dans laquelle il avait plongé l'homme : une perdition éternelle ! Il existe une harmonie complète entre l'appréciation de Dieu quant au péché, le châtiment prononcé contre celui-ci, la perfection de Celui qui a subi ce châtiment et les résultats infinis de son sacrifice. Porter atteinte à l'un de ces éléments, c'est rompre cette harmonie, c'est diminuer la valeur et la portée de l'œuvre de la croix.

S'il a fallu Jésus, le Fils de Dieu, pour accomplir cette œuvre expiatoire, comment oserions-nous en

ramener le but et les conséquences à la seule délivrance d'une peine temporaire ? Dire que le châtement est temporaire, c'est affirmer que le péché n'est pas, aux yeux de Dieu, assez grave pour mériter un châtement éternel. Mais alors, si le péché a si peu de gravité, pourquoi Dieu a-t-il frappé pareillement son Bien-aimé, pourquoi a-t-il détourné sa face de lui, pourquoi l'a-t-il transpercé de toutes les flèches de son carquois, pourquoi l'a-t-il châtié par la verge de sa fureur ? Admettre une telle pensée, ce serait, je le répète, diminuer non seulement la valeur de la sainte Victime, mais aussi le prix qu'elle a payé pour accomplir cette œuvre infinie.

Jésus aurait-il payé un tel prix, enduré de telles souffrances, subi un tel abandon et donné sa précieuse vie pour un résultat si limité ? Il suffit de poser ces quelques questions pour mesurer combien de semblables pensées sont déplacées en présence de l'infini d'amour, de sainteté, de justice, manifesté à la croix.

Si notre conscience a été réellement et profondément réveillée par l'Esprit Saint, si nous avons ressenti l'horreur que Dieu éprouvait à l'égard de nos péchés, nous savons ce que nous méritions : un bannissement éternel, loin de sa présence, sa colère éternelle, un tourment éternel. Là où cette conviction fait défaut, manque aussi la juste appréciation de ce qu'est le péché aux yeux de Dieu. Pour acquérir cette conviction et posséder cette appréciation, il faut que le Saint Esprit ouvre nos cœurs et porte nos regards sur la croix du Calvaire, où souffre et meurt le Fils de Dieu. Là nous voyons et nous comprenons ce qu'a mérité le péché, ce qu'il était pour Dieu,

quelle est la valeur de la propitiation accomplie par notre cher Sauveur, qui a dû souffrir et mourir parce qu'il a porté nos péchés, parce qu'il a été fait péché pour nous. Or, je le demande : quel fardeau portait-il alors sur son âme sainte ? Qu'expiait-il à si grand prix ? De quoi voulait-il nous délivrer en versant son sang ? D'une certaine somme de souffrances temporaires qui devait nous atteindre ? De péchés qui avaient si peu de gravité aux yeux de Dieu que sa colère se réduirait à un châtement limité, suivi d'un anéantissement ? Non, certes ! Ce dont il nous a délivrés, ce n'était point d'une certaine somme de souffrances temporaires, mais bien de la sainte colère de Dieu, une colère si terrible qu'elle a été jusqu'à frapper le Fils bien-aimé, en qui le Père avait trouvé ses délices de toute éternité.

Gardons-nous donc de diminuer les exigences de la justice de Dieu, l'ardeur de sa colère à l'égard du péché, et souvenons-nous que c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.<sup>1</sup> La croix est là pour nous le rappeler ! C'est de cette colère-là que nous avons été délivrés, parce que notre Sauveur lui-même l'a subie à notre place, et non d'une colère temporaire, limitée, atténuée. C'est parce que cette colère était à la fois si terrible et si méritée qu'il a

---

<sup>1</sup> " La justice de Dieu est aussi essentielle... que sa miséricorde, et cette justice, je crains de la voir compromise, quand on nie les peines terribles à venir. Je remarque du moins que ceux qui les nient arrivent par degrés à faire assez bon marché de cette justice ; et je ne vois guère les droits de la sainteté divine défendus que par ceux qui acceptent les peines éternelles, ou qui, tout au moins, ne les rejettent pas ". (Adolphe Monod, Choix de lettres, page 359, lettre n° 114 du 16 octobre 1848).

fallu que Christ, notre parfait substitut, s'y exposât et subît les terreurs de l'abandon de Dieu. « Il a été blessé pour nos transgressions, il a été meurtri pour nos iniquités ; le châtement de notre paix a été sur lui, et par ses meurtrissures nous sommes guéris... L'Éternel a fait tomber sur lui l'iniquité de nous tous... Il plut à l'Éternel de le meurtrir ; il l'a soumis à la souffrance » (Es. 53. 5 et suiv.). S'il ne s'était agi que de nous délivrer d'un tourment passager, il n'aurait pas été nécessaire que le Fils de Dieu vînt s'offrir lui-même et endurât de pareilles souffrances, un tel abandon. Mais, parce que la colère de Dieu et le jugement étaient éternels, seule une personne divine pouvait les porter à notre place et nous en délivrer.

Nier les peines éternelles, c'est donc atténuer la gravité du péché devant Dieu et la rigueur de sa colère, c'est encourager le pécheur à proclamer : « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons ! » Déclarer aux incrédules qu'ils ne seront tourmentés que pour un temps et ensuite anéantis, c'est abonder dans leur sens et calmer leurs inquiétudes quant à leur sort final. C'est faire l'œuvre de Satan. Car c'est lui, le père du mensonge, qui pousse des milliers d'hommes au suicide, en leur faisant croire que la mort entraîne la cessation de l'existence.

Ainsi, contrairement à ce que certains affirment, l'anéantissement n'est pas considéré par l'incrédule comme un châtement, tout au contraire. De ce fait, en niant l'existence éternelle de l'âme humaine et l'éternité du jugement, on coupe le nerf à la prédication, comme disait Adolphe Monod, et on contribue à donner au pécheur une fausse sécurité.